

Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire



*Portrait
situationnel*

Plan d'action

Objectifs

Indicateurs

Moyens



École du Marais 22-23

Direction de l'école : Lynne Duval

Coordonnatrices du comité : Anabelle Trépanier, T.E.S.

Yoanne Charron-Magnan, T.E.S.

Date d'approbation au Conseil d'établissement : 9 Novembre 2022

2022-2023

Informations générales

Nom du comité : *Comité VCP (VIR)*

Nom et fonction des membres de l'équipe de travail :

- *Mariève Lebrun, enseignante au préscolaire*
- *Gina Bouchard, enseignante 1^{er} cycle*
- *Julie Nadeau, enseignante 2^e cycle*
- *Josée Falardeau-Jetté, enseignante 3^e cycle*
- *Anabelle Trépanier, T.E.S. et co-responsable du dossier violence et intimidation*
- *Yoanne Charron-Magnan, T.E.S co-responsable du dossier violence et intimidation*
- *Valérie Legault, éducatrice en service de garde*
-

Valeurs provenant du projet éducatif :

- *Ouverture*
- *Engagement*
- *Bienveillance*

Objectifs en lien avec le projet éducatif, s'il y a lieu :

- Augmenter le sentiment de sécurité des élèves dans les aires communes.
- Développer l'ouverture à la différence.
- Favoriser l'utilisation d'un langage adéquat dans les interactions entre les élèves et avec les membres du personnel.

Portrait et analyse de la situation

Faits saillants au regard des particularités de notre milieu :

- *L'École du Marais est une école préscolaire et primaire de format 3-18 du CSSPO (4 classes au préscolaire, 18 classes au primaire pour un total de 491 pour l'année scolaire 22-23)*
- *A ouvert ses portes en septembre 2010.*
- *Se situe physiquement sur le territoire d'Aylmer et elle fait partie du secteur du Plateau qui vit un développement démographique fulgurant.*
- *École de plus de 491 élèves et plus de soixante membres du personnel.*
- *Plusieurs familles allophones sont installées dans ce secteur. Nous y retrouvons plusieurs immeubles à location, ce qui amène régulièrement des déménagements. Plusieurs familles de militaires s'installent dans notre quartier, le temps d'un mandat.*
- *C'est un quartier qui accueille plusieurs jeunes familles dont un certain pourcentage sont des familles monoparentales.*
- *Année scolaire 2022-2023 : 19 nouveaux élèves sans compter le préscolaire. 96 élèves allophones dont plusieurs ne peuvent recevoir du soutien en français à la maison*
- *Beau milieu multiculturel*

Faits saillants au regard des manifestations et du sentiment de sécurité :

Les résultats suivants sont ressortis du sondage QSVE-R réalisé en printemps 2022. 225 élèves de la 4^{ème} à 6^{ème} année ainsi que 44 membres du personnel ont été sondés.

87 % des élèves se sentent en sécurité à l'école ;

La violence physique est la forme de violence la plus vécue par les élèves de 4e à 6e année.

Les pourcentages du QSVE-R

Les endroits dans l'école où les élèves disent avoir subi ou été témoins de violence (bousculades, bagarres) le plus souvent sont les lieux suivants : le terrain de l'école (cour d'école) et la classe (également le lieu de dîner).

92% des élèves de la 4^e à la 6^e année disent avoir été témoins ou victimes d'une bagarre. Ce pourcentage grimpe à 93% lorsqu'il est question d'insultes verbales.

91% des élèves affirment que les adultes interviennent s'ils sont témoins d'un geste de violence.

Forces

- Les élèves estiment que les règles sont claires et justes (95% d'entre eux l'affirment).
- VCP (Projet de valorisation des comportements positifs). Voir annexe pour explications.
- Accueil des nouveaux élèves (préscolaire et élèves d'ailleurs)

Vulnérabilités

- Les élèves doivent apprendre à utiliser davantage la communication non violente
- Présence d'impolitesse de la part de certains élèves envers les membres du personnel (74% des membres du personnel rapportent qu'ils ont été victimes d'impolitesse de la part d'un ou des élèves)

- Engagement des élèves aux nombreuses activités.	- Présence de violence verbale - Présence de violence physique
---	---

<p>Faits saillants au regard des pratiques et conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le personnel a le sentiment de devoir améliorer la démarche d'intervention commune à partir de l'arbre décisionnel afin d'uniformiser ses interventions.</i> • <i>Les élèves ont besoin d'être impliqués de manière positive.</i> • <i>Le suivi auprès des témoins après les interventions doit davantage être assuré afin de clarifier les interventions mise en place.</i> • <i>On remarque une meilleure adhésion lorsque les interventions visent l'honnêteté et la collaboration.</i> • <i>Plus de la moitié du personnel souhaiterait être davantage formée pour intervenir lors de situations de crises. Toutefois, cette formation ne peut qu'être accessible à un nombre restreint d'adulte par école.</i> 	
<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail fait en prévention (outils, interventions, prise de connaissance des dossiers). - Travail fait sur l'importance du rôle des témoins pour dénoncer. 	<p><u>Vulnérabilités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation de l'arbre décisionnel - Nécessité de développer une communication efficace entre les intervenants - Les élèves ressentent une certaine injustice de la part des membres du personnel selon les élèves auprès desquels ils interviennent

Priorité :

Considérant l'ampleur de la situation et les conséquences vécues et signalées par les élèves, nous retiendrons la violence verbale et physique comme priorités de travail pour la prochaine année.

*En accord avec les obligations ministérielles, nous ajoutons également le **volet racisme** à nos objectifs de l'année. 6 % des élèves rapportent avoir été rejetés en raison de leur origine ethnique ou de leurs croyances religieuses. 52% des élèves pensent qu'il y a des conflits entre les différents groupes ethniques à l'école.*

Plan d'action

<u>Objectif 1</u>	Diminuer la violence verbale et physique à l'école.
<u>Cible</u>	Diminuer le pourcentage d'élèves ayant été victimes de violence de 40 à 30%.
<u>Indicateurs</u>	<p>*Données du QSVE-R passé au printemps 2022.</p> <p>*Diminution des manquements majeurs en lien avec la violence verbale ou physique.</p> <p><u>Lié à l'impact du moyen :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Implication des élèves dans les projets</i>• <i>Valorisation des comportements attendus</i>
<u>Moyens</u> <ul style="list-style-type: none">- Valorisation du rôle des témoins.- Réinvestir dans la communication non violente (personnel de l'école et élèves)- Prendre position claire contre la violence verbale et assurer les suivis en lien avec les attentes.- Enseignement explicite des comportements attendus socialement.- Ateliers sur l'image corporelle (pour les élèves du 3^{ème} cycle).- Réinvestir le serment du Légendaire.- Valider avec l'enfant que la situation est réglée pour lui.- Former des agents de la paix.- Réfléchir à l'implantation d'une boîte de la reconnaissance.- Faire de la sensibilisation sur la culture numérique (utilisation adéquate des médias sociaux) pour les élèves du 3^{ème} cycle.	
<u>Bilan des résultats</u>	

<u>Objectif 2</u>	Uniformiser la démarche d'intervention auprès des élèves.
<u>Cible</u>	<i>Augmenter le sentiment d'équité chez les élèves de 67 à 80%.</i>
<u>Indicateurs</u>	<p>*Passation d'une sonde maison auprès de tous les élèves au mois de mars et de juin.</p> <p><u>Lié à l'impact du moyen :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Augmentation du sentiment de confiance et de justice des élèves envers les intervenants.</i> • Meilleure communication entre les différents acteurs du milieu scolaire.
<u>Moyens</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Faire vivre des mises en situation aux élèves pour améliorer leur compréhension. - Présentation du plan de lutte aux élèves. - Valider avec l'enfant que la situation est réglée pour lui. - Formation du personnel; - L'adulte prend position claire en lien avec les attentes. 	
<u>Bilan des résultats</u>	

<u>Objectif 3</u>	Se sensibiliser à la richesse de la différence et de la diversité culturelle.
<u>Cible</u>	<i>Diminuer le pourcentage d'élèves disant avoir été victimes de racisme dans notre école de 6% à 0%.</i>
<u>Indicateurs</u>	<p><u>Lié à l'impact du moyen :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les élèves utilisent des propos adéquats.</i> • <i>Les élèves font preuve de civisme et de bienveillance</i> • <i>Le climat est plus serein et respectueux.</i> • <i>Utilisation du langage commun CNV (Communication non-violente).</i> • <i>Les élèves connaissent les autres cultures.</i> <p>*Passation d'une sonde maison auprès de tous les élèves au mois de mars et de juin;</p>
<u>Moyens</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des activités qui témoignent de notre diversité (drapeaux, pays, langues, coutumes, musiques). - Promouvoir une communication non violente entre le personnel, les parents et les élèves grâce à des ateliers en classes avec l'AVSEC (animateur de vie spirituelle et communautaire) et des capsules d'informations aux parents. - Vivre des activités durant la semaine contre la violence, le racisme, la radicalisation et l'intimidation. - Saisir toutes les occasions pour valoriser l'ouverture aux différentes cultures (affichage d'un même message en différentes langues, bonjour à l'intercom, apprendre à compter, bonne fête).
<u>Bilan des résultats</u>	

Respect de la loi sur l'instruction publique (LIP) 75.1

1. Les **mesures de prévention** visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique.

MOYENS

- *Enseignement explicite des règles de vie aux élèves*
- *Programme VIP (Violence intimidation prévention). Le programme VIP est animé par le responsable Violence et Intimidation de l'école dans les classes de 6^{ème} année. La présentation est suivie de la visite du policier-éducateur.*
- *Valorisation des comportements positifs (VCP)*
- *Surveillance active sur la cour*

2. Les mesures visant à **favoriser la collaboration des parents** à la lutte contre l'intimidation et la violence et à l'établissement d'un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire.

MOYENS

- *Publication et diffusion de capsules sur l'intimidation et la violence.*
- *Conférence destinée aux parents en soirée;*
- *Feuillet explicatif du plan de lutte contre l'intimidation et la violence envoyé aux parents en début d'année.*
- *Rencontre d'informations pour les parents allophones du quartier;*
- *Ligne de dénonciation (Le numéro de la ligne est diffusé sur le feuillet explication du plan de lutte).*

3. Les modalités applicables pour **effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** concernant un acte d'intimidation ou de violence et, de façon plus particulière, celles applicables pour **dénoncer** une utilisation de médias sociaux ou de technologies de communication à des fins de cyber intimidation.

MOYENS	<p><i>Pour les élèves :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Utilisation de la boîte de dénonciation dans l'école</i> • <i>Dénonciation à un adulte de l'école</i> • <i>Rencontre avec la TES</i> <p><i>Pour les parents :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Ligne SOS-intimidation</i> • <i>Contacter la direction ou le TES par téléphone ou courriel</i> • <i>Prise de rendez-vous avec l'enseignant de l'élève, la TES, le service de garde ou la direction.</i> <p><i>Pour le personnel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Compléter un billet de communication d'événement majeur remis au TES</i> • <i>Contacter la direction ou la TES par téléphone ou courriel</i> • <i>Contacter le service de garde si nécessaire.</i>
---------------	---

4. Les mesures visant à **assurer la confidentialité** de tout signalement et de toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>S'assurer que les discussions traitant d'un cas en particulier se font dans un endroit approprié (confidentialité exigée par la direction) ;</i> • <i>Archivage des événements pour 3 ans;</i> • <i>Développer le réflexe de s'isoler dans un lieu propice;</i> • <i>Suivis faits par courriel avec les personnes concernées seulement.</i>
---------------	---

5. Les **actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté** par un élève, un enseignant, un autre membre du personnel de l'école ou par quelque autre personne.

MOYENS	<p><i>Par le personnel de l'école :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre position contre la situation violente et rassurer l'élève victime que l'équipe va intervenir; • <i>Intervention de l'adulte-témoin selon la démarche « Arrêtons la violence en 5 étapes »;</i> • <i>Référence au 2e intervenant (TES) ou du service de garde lorsque l'enfant est au service de garde;</i> • <i>Rencontre des personnes impliquées pour la vérification des faits;</i> • <i>Communication auprès des parents;</i> • <i>Interventions appropriées selon le cas et bilan de la situation</i> <p>Par la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Rétroaction auprès du personnel concerné (suivi pour fermer la boucle);</i> • <i>Communication à tout le personnel de l'école des procédures établies. Se soucier du nouveau personnel et des suppléants;</i> • <i>Suivi auprès des parents peut être fait selon le besoin.</i>
---------------	---

6. Les <u>mesures de soutien ou d'encadrement offertes</u> à :	
MOYENS	<p><i>L'élève auteur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Arrêt d'agir</i> • <i>Réflexion sur le comportement</i> • <i>Choix et réalisation d'un geste réparateur (voir Annexe pour liste de gestes réparateurs)</i> • <i>Conséquence logique avec son geste</i> <p><i>L'élève témoin :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Formation sur le rôle des témoins (actifs, passifs).</i> • <i>Valorisation des témoins.</i> • <i>Soutien lors d'une dénonciation.</i> • <i>Démystifier le mot « dénoncer ».</i> <p><i>L'élève victime :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Plan de sécurité (le féliciter d'avoir dénoncé, rassurer, assurer sa sécurité, réconfort)</i> • <i>Soutien et accompagnement</i> • <i>Référence aux services complémentaires ou services externes.</i> • <i>Suivi 211 (2 jours, 1 semaine, 1 mois)</i>
7. Les <u>sanctions disciplinaires applicables</u> spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.	

MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Contrat d'engagement</i> • <i>Rencontre avec le policier-éducateur</i> • <i>Retrait de privilège ou d'activité</i> • <i>Retenue à la récréation</i> • <i>Suspension</i>
---------------	--

8. Le suivi qui doit être donné à tout signalement et à toute plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence.

MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Interventions rapides</i> • <i>Rencontre des différents acteurs</i> • <i>Communication auprès des parents</i> • <i>Rétroaction auprès de la personne qui a fait le signalement ou la plainte.</i> • <i>Suivi 211</i>
---------------	---

Engagement de la direction

Auprès de l'élève victime :

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Rencontre avec l'élève concerné</i> • <i>Rassurer l'élève et lui confirmer que nous allons agir</i> • <i>Rencontre avec les parents</i> • <i>Référence aux TES</i> • <i>Recommandation à des services externes/internes</i> • <i>Féliciter l'élève pour son courage et valoriser la dénonciation</i> • <i>Assurer la discrétion</i>
---------------	--

Auprès de l'élève auteur :

Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'adulte témoin enclenche le processus d'enquête et de cueillette d'informations auprès des différents membres du personnel impliqués.</i> • <i>Rencontre avec l'élève concerné</i> • <i>Rencontre avec les parents</i> • <i>Référence aux TES</i> • <i>Recommandation à des services externes/internes</i> • <i>Contrat d'engagement</i> • <i>Suivi et régulation</i>
---------------	---



Résumé du projet VCP

- ☆ **VCP = Valorisation des comportements attendus de façon positive:**
comportements attendus dans toutes les aires communes de l'école.
- ☆ Les enseignants doivent faire de l'enseignement explicite des bons comportements à l'aide des leçons déjà préparées. Cela est fait par le biais de démonstrations et de pratiques avec leurs élèves.
- ☆ Des pratiques « école » ont lieu lorsque tout le monde s'est pratiqué au préalable avec son groupe pour chacune des aires communes.
- ☆ Tout le personnel de l'école (de l'administration au concierge) est appelé à donner des castors. Il est important de souligner « pourquoi » lorsqu'on remet un castor à un élève afin de renforcer le comportement attendu.
- ☆ Adapter ses attentes en considérant les capacités et besoins de chaque élève.
- ☆ Des affiches sont mises en place comme soutien visuel dans l'école au fur et à mesure que les aires communes sont travaillées.
- ☆ Intervenir de façon préventive plutôt que punitive. Miser sur le positif en répétant les règles de classe, en mettant l'accent sur le bon comportement par le renforcement positif et les encouragements. Faire des interventions non-verbales (main sur l'épaule, pouce dans les airs...), verbales (consignes simples et claires) et faire des demandes simples.
- ☆ La gestion des comportements négatifs se poursuit par le biais des manquements mineurs (démarche graduée dans l'agenda) ainsi que les billets d'événements majeurs (comportements de violence) aussi dans l'agenda en lien avec notre code de vie.
- ☆ Utiliser des conséquences logiques.

Billet d'informations : manquement MINEUR (à remettre au titulaire)

Date :	Heure :
Nom de l'élève :	
Groupe :	
Lieu :	Émis par :

Règles de vie auxquelles l'élève a manqué

- Je respecte les élèves et les adultes.
- Je collabore avec les intervenants de l'école.
- Je respecte le matériel et l'environnement de mon école.
- Pendant les heures de classe, je m'habille et je me déplace en silence. Lors des entrées et des sorties collectives, je suis calme.

Précisions: _____

Intervention faite :

- Arrêt d'agir
- Rappel verbal des comportements attendus
- Modelage du comportement attendu
- Discussion avec l'élève
- Conséquence logique

Autre : _____

Signature du 1^{er} intervenant :

Signature du titulaire :

BILLET DE COMMUNICATION D'ÉVÉNEMENT MAJEUR

Date : _____

Période : _____

Nom de l'élève : _____ Groupe : _____

Nom du premier intervenant : _____

Comportements liés à l'événement :		Types d'atteinte :	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Violence verbale Violence physique Violence électronique Violence écrite Vol et vandalisme Attitude menaçante ou disgracieuse Autres : _____ _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Respect du corps et de la vie Dignité humaine (humiliation, honneur) Sécurité (menaces, taxage) Exclusion, rejet social, rumeurs Bien matériels, propriété privée Sexualité Vie privée (image sur le web) Autres : _____ _____

Précisions sur l'événement :

Intervention par T.E.S. ou Tech. en S.d.G.:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Manifestation de force | <input type="checkbox"/> Engendre sentiments détresse |
| <input type="checkbox"/> Exercée intentionnellement | <input type="checkbox"/> Répétition |
| <input type="checkbox"/> Attaque à l'intégrité de l'autre ou à son bien-être | |

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Retrait de l'élève au local T.E.S. | <input type="checkbox"/> Rencontre avec la Direction |
| <input type="checkbox"/> Retrait au service de garde | |

Autre :

Suivi (quelle démarche a été appliquée?)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Résolution de problème | <input type="checkbox"/> Suspension à l'interne |
| <input type="checkbox"/> Suspension à l'externe | |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

Signature de la direction : _____

Signature du parent : _____

Signature du TES ou Tech. en S.d.G. : _____

Suivi de l'appel : message parent, t.e.s./tech. en s.d.g., titulaire parlé avec les parents le lendemain c.c. :